

## Discours des élèves du collège Blaise CENDRARS lu lors la commémoration du

11 novembre 2019 à Boissy St Léger

L'équipe enseignante et l'ensemble des élèves tiennent à remercier la municipalité pour avoir, au nom du collège Blaise Cendrars, laissé prendre la parole au sujet du sens ici alloué au devoir de mémoire, en ces lieux, au 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice.

Il y a siècle s'écroulait l'empire germanique : un empire si grand, si vaste, si décidé contre la jeune république. Alarmée, cette dernière réconcilia tous les partis d'une paix sacrée. Elle qui préparait la guerre et ignorait quel en serait le sanglant forfait. Des familles endeuillées, des frères de la ferme ou de la maison jamais revenus, mais surtout, une Europe anéantie par elle-même et qui de ces années charnières ne s'était pas reconnue.

Par la parole et la mémoire, elle lista ses martyrs, chaque pays pleurant les siens.

Le recueillement était sincère, mais peu enclin à la réconciliation, une deuxième guerre éclata, encore plus regrettable.

Vint alors la conviction d'instaurer une paix durable. C'est ainsi qu'on se rappelait les morts de cette guerre et de la première ou grandiose fut le sacrifice.

En cette époque passée où les pères enterraient les uniformes bleus de leurs fils, mais également interrogée sur la portée de l'armistice, du pacifisme, du prix de la gloire, du traité de Versailles à celui de l'Elysée, le pays des Droits de l'Homme tient lieu de pouvoir.

La page peut être tournée, elle le sera. Par le concours de ce devoir de commémoration, en France, en Allemagne.

Les deux pays côte à côte, œuvrent avec détermination à cristalliser une amitié encore plus forte, encore plus inébranlable, que ne l'a été le mémorable empire de Charlemagne.

Les élèves de Blaise Cendrars